

Chères Tagolsheimoises, Chers Tagolsheimois,

Comme chaque année, les fêtes de Noël sont attendues avec impatience par grands et petits. Entre cadeaux, sapins illuminés, repas chargés et décorations de fêtes, la même féérie se renouvelle chaque année, pour notre plus grand bonheur.

Et Tagolsheim n'échappe pas à la règle ; notre village vit, est dynamique et continue de se réinventer tout en gardant un esprit de bienveillance nécessaire en cette période.

J'en profite pour vous remercier toutes et tous pour le respect des préconisations, le tout dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous ; préserver sa santé est indispensable.

Votre Maire,

Hervé WERMUTH

Mairie

39A, Grand Rue
68720 Tagolsheim
Tél : 03.89.25.41.34
Fax : 03.89.25.56.20
Mail : mairie@tagolsheim.fr

Horaires

Lundi : 10h-12h et 16h-18h
Mardi : 10h-12h
Mercredi : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 10h-12h

Urgences

15 SAMU
17 POLICE / GENDARMERIE
18 POMPIERS
0800 130 000 COVID19

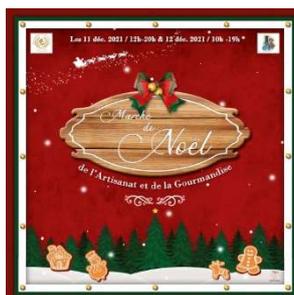
Carnet

Décès

Le 14/12/2021 Gérard WOELFFEL

*Naevus 2000 et l'Académie Nationale de Cuisine
vous donnent rendez-vous les*

*11 décembre / 12h à 20h
12 décembre / 10h à 19h*



01 Informations communales

Samedi 27 novembre a eu lieu la plantation des arbres de naissance pour les 4 petits Buchskoepfala nés en 2021.



- *Malone, un fusain d'Europe*
- *Margaux, un argousier*
- *Victor, un cytise*
- *Axel, un mûrier commun*



Malgré une météo peu clémente, les enfants et leurs parents ont pu planter un arbre, choisi parmi les essences locales, qu'il pourront voir grandir.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie en hommage à tous les « morts pour la France » des conflits passés et présents s'est tenue en présence du Maire, des adjoints, des conseillers municipaux et de Mr François Gutzwiller.



Lecture des textes par Stéphane Mezzarobba



Dépôt de gerbe par Hervé Wermuth et Stéphane Mezzarobba



A tous les morts pour la France

Décoration de Noël

Les agents communaux ont paré le village pour la période hivernale ! Et cette année, ils vous ont concocté un nouveau thème pour le carrefour à l'entrée du village, côté Walheim.



Les investissements réalisés cette année ont permis d'élargir les zones illuminées dans le village ! A noter cependant, que suite à des incertitudes quant aux travaux à venir, l'électrification des poteaux dans la rue de Mulhouse n'a pas été réalisée et sera mise au programme l'année prochaine.



Rue de Mulhouse
Grand'Rue
Rue du vallon



Rue de la promenade
Rue de l'ill
Lotissement Rollingen



Rue de l'église
Rue de la gare
Rue des champs



Le concours des « Illuminations de Noël » sera reconduit cette année ! Alors à vos décorations !!! Des informations plus détaillées vous seront transmises prochainement.

Halloween : Un concours de dessins et une soirée spéciale !

Un concours de dessins a été organisé pour la première fois dans le village. Ce dernier était destiné aux tagolsheimois de moins de 15 ans et aux enfants scolarisés à l'école du Buis.

Nous remercions les 24 p'tits monstres qui ont participé ainsi que les 327 votants !
Les résultats du concours ont été communiqués sur le site internet et l'application mobile le 31 octobre à 18h.

Les lauréats sont Lihanna, Eva et Rose pour les -7 ans, Mathéo, Sophie et Ysaline pour les +7 ans.



Les autres participants ont reçu un sac d'Halloween avec quelques bonbons.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce concours !



Le village s'est également mis aux couleurs d'Halloween et a accueilli des petits fantômes qui n'ont pas manqué de jouer des tours renversants aux passants trop curieux !

Une soirée spéciale Halloween a été organisée par « Mousquetaires Pizzas » avec possibilité de restauration sur place, diverses animations dont un concours de déguisement.



Kiosque à pizzas

Le kiosque à pizzas a ouvert ses portes le 22 octobre. De nombreuses personnes étaient sur place. Nous leur souhaitons beaucoup de succès à Tagolsheim !



Application mobile et site internet

Nous avons passé la barre des 300 téléchargements pour notre application !



N'hésitez pas à utiliser la brique de « Signalement » pour contacter la mairie. Vos demandes sont transmises aux personnes référentes pour traitement.

Des objets ont ainsi pu retrouver leur propriétaire !

Retrouvez toutes les informations au fil de l'eau dans la brique « Actualités » et surtout les informations sur notre « Marché de Noël » dans une brique dédiée !

02 Informations inter-communales

Vente frauduleuse de calendriers

La ComCom Sundgau appelle à votre vigilance. Des personnes malveillantes font actuellement du porte à porte pour vendre des calendriers au nom du service déchets de la Communauté de Communes Sundgau.

Il s'agit d'une démarche purement frauduleuse. Tout est mis en œuvre pour stopper ces démarchages au plus vite. En attendant, n'hésitez pas à partager cette information autour de vous et restez vigilants !

Piscine « Les Rives de l'Ill »

Depuis le 8 novembre, de nouveaux horaires d'ouverture au public sont en vigueur :

- Lundi de 11h45 à 13h15 + 16h30 à 19h30
- Mardi de 15h30 à 16h30 (sérénité) + 16h30 à 19h30
- Mercredi de 9h30 à 12h + 14h à 19h30
- Jeudi de 11h45 à 13h15 + 16h30 à 19h30
- Vendredi de 16h30 à 21h
- Samedi de 8h30 à 11h30 + 14h à 18h15
- Dimanche de 8h30 à 12h30.

03 Prévention

Le monoxyde de carbone est un gaz qui se mélange à l'air ambiant, invisible et inodore, qui peut être mortel.

Il peut toucher tout le monde.

En effet, il est dû à une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage ou de cuisson (chaudière, chauffe-eau, chauffage d'appoint mobile, cheminée, cuisinière, brasero, groupe électrogène à moteur thermique, etc).

Si la plupart du temps **les intoxications ont lieu au domicile (85%)**, elles surviennent également dans les établissements accueillant du public, les lieux de culte et dans les milieux professionnels.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air

Arrêtez si possible toute combustion

Evacuez les locaux, videz-les de leurs occupants

Alerter les secours



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. ÉVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

La prévention des intoxications par le monoxyde de carbone passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à cet entretien.



En région Grand Est, pendant l'hiver 2020/2021 :

- 84 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 228 personnes exposées
- 2 personnes décédées *



Nombre d'épisodes d'intoxication par département :
(du 1 octobre 2020 au 30 avril 2021)